

Les écomanifestations sur le territoire du Syndicat du Bois de l'Aumône



Vous êtes organisateur de manifestation et votre action participe au dynamisme des communes de notre territoire. Toutefois, les festivals de musique, foires, compétitions sportives ou manifestations culturelles organisés chaque année génèrent des impacts sur l'environnement : production de déchets, gaspillage alimentaire, pollution liée au transport, consommation de ressources...

Cette charte, mise en place par le SBA a pour but de vous proposer des solutions concrètes, simples à réaliser, pour répondre à ces préoccupations. Ainsi, la mise en œuvre de la charte éco-manifestation traduira votre volonté de vous engager dans une **démarche plus responsable**.



Actions	Déjà menée	Que je m'engage à mettre en place
Mettre en place le tri et une collecte sélective des déchets produits. Pour toute demande prêt de bacs : conseilusager@sba63.fr Mettre en place des affiches sur les consignes de tri	OBLIGATOIRE	
Mettre en place une collecte séparée des déchets alimentaires (compostage ou collecte via bar marron)		
Utiliser de la vaisselle réutilisable consignée		
Utiliser des matériaux de récupération et du mobilier et décoration de seconde main		
Distribuer des produits locaux, bio ou équitables		
Installer des cendriers et/ou proposer des cendriers de poche		
Choisir un imprimeur selon des critères environnementaux		
Privilégier l'achat de produits peu emballés, éviter les portions individuelles		
Limiter la quantité de bouteilles plastiques par l'installation d'une fontaine ou bar à eau		
Installer des toilettes sèches		
Privilégier la location plutôt que l'achat de matériel		
Informier le public, bénévoles, presse, prestataires et partenaires de la démarche éco-responsable engagée		

Merci de préciser ci-dessous les quantités de matériel souhaitées. Le SBA prête le matériel (excepté la documentation qui sera donnée). Le SBA adaptera son accompagnement en fonction des demandes et des stocks disponibles. La vaisselle est en plastique réutilisable. Tout le matériel doit être rendu nettoyé, propre et sec.

Gobelets 50cl 25cl 15cl	Carafes 1,5L 	Assiettes 22,3cm 	Couverts Fourchettes Couteaux 
Barquettes à frites 	Cendrier de sondage (1 max) 	Cendriers de poche 	Plateau inox 5 compartiments 26,5 x 26,5 cm (100 max) 
Table de tri 3 flux (2 max) 210 x 110 x 65 		Totems de tri (5 max) 	

Vélo-smoothie



Bache club sport



Kakemono valorisant l'engagement



Outils pédagogiques (voir catalogue sur notre site)



Documentation (affiches, mémo-tri, reglette de tri, compostage, stop-pub)



Chaussettes pour barrières vauban (6 max)



Sensibilisation sur le tri et/ou prévention pour bénévoles



CHARTRE D'ENGAGEMENT

Intitulé de la manifestation :

Structure organisatrice :

Date :

Lieu :

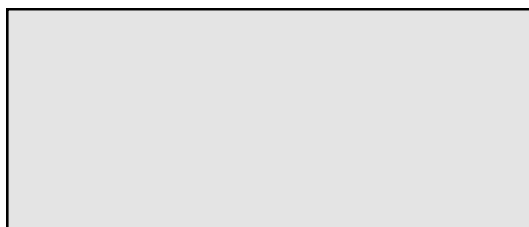
Nombre de participants attendus :

Personne référente :

Téléphone :

Courriel :

Signature



*Il est préférable de réaliser la demande
d'accompagnement 1 mois avant la date de l'évènement
pour bénéficier au mieux du matériel demandé.*

Syndicat du Bois de l'Aumône

Service éco-citoyenneté

13 rue Joaquin Perez Carretero

63200 Riom

04.73.64.74.44

animations@sba63.fr

www.sba63.fr